

**Séance du mardi 3 février 2015 à 20h30**  
**Mairie – salle du Conseil**

**PROCES-VERBAL**

<b>Présidence :</b>	M.	Wolfgang	HONEGGER	
<b>Présents :</b>	Mme	Anne	BOADA	
	Mme	Carol	BORLOZ-NEUFFER	
	M.	Christophe	FAVRE	
	M.	Georg	FEYER	
	M.	Bastien	GUEX	
	M.	Jean	KELLER	
	M.	Philippe	LAGRANGE	
	Mme	Erika	MOTTIER	
	Mme	Marie-France	MUTILLOD	
	Mme	Fabienne	PITTELOUD	
	M.	Marco	REALINI	
	M.	Georges	RYCHNER	
	Mme	Anne-Claude	SEMON	
	Mme	Elisabeth	STALDER	
	M.	Viken	VARTZBED	
<b>Assistent :</b>	M.	François	MAZENOD	Maire
	M.	Andreas	BAUMGARTNER	Adjoint
	M.	Michel	STALDER	Adjoint
<b>Excusé :</b>	Mme	Isabelle	ISCH	

◆ ◆ ◆

**Ordre du jour :**

1. Approbation du procès-verbal du 9 décembre 2014 et son annexe
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
4. Propositions de la Mairie
5. Propositions individuelles et questions
6. Huis clos (naturalisations)

◆ ◆ ◆

## 1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 DÉCEMBRE 2014

M. RYCHNER apporte la correction suivante :

P. 416 : Dans l'intervention de M. MAZENOD sous le titre « Intégration d'un ossuaire et d'un colombarium dans le cimetière », remplacer « à l'aide d'un diaporama annexé au procès-verbal » par « à l'aide d'un diaporama qui sera annexé au procès-verbal ».

M. RYCHNER souhaite également que la présentation sur l'intégration d'un ossuaire et d'un columbarium soit mentionnée comme annexe sur la convocation à la séance d'aujourd'hui.

Mme MOTTIER demande, toujours à la P. 416, dans les paragraphes 7 et 9, de remplacer « Colombarium » par « Columbarium ».

M. MAZENOD demande de remplacer « ciemetière » par « cimetière », dans le même paragraphe évoqué par M. RYCHNER, à la P. 416.

M. BAUMGARTNER, également à la P. 416, concernant la distribution du mérite, demande de remplacer « David BLASER » par « Gilles BLASER » au niveau du vote.

Mme BOADA, dans l'intervention évoquée par M. RYCHNER à la P. 416, demande de corriger « mértie » par « mérite ».

**Le procès-verbal est approuvé par 14 voix pour et 1 abstention.**

## 2. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Président n'a pas de communication.

## 3. COMMUNICATIONS DE LA MAIRIE

### ➤ M. MAZENOD

- **Changement au niveau du personnel**

*Nous avons le plaisir de vous annoncer l'engagement de Mme Cristina MANZONI en tant que réceptionniste à mi-temps et de M. Julien KULL à temps complet au poste de concierge responsable des bâtiments.*

- **Procédure pour les votations et élections**

*Le concierge responsable prépare la salle et amène l'urne le matin dans le local de vote.*

*Dès que les votations sont terminées, le président du local de vote appelle le concierge de piquet pour qu'il vienne récupérer l'urne.*

*Si le président ou le vice-président du local de vote se fait remplacer, il en informe le secrétariat de Mairie.*

*Le lundi après la votation, le président effectivement présent confirme au secrétariat de Mairie les noms des élus ayant participé à l'opération.*

### ➤ M. STALDER

- **Ecriture des processus et procédés pour le fonctionnement de la Mairie**

*L'administration communale a débuté un projet d'écriture des processus et procédés nécessaires pour le fonctionnement de la Mairie, en lien avec la Directive de la Cour des Comptes et pour faciliter le travail des employés. Ce travail se fera à l'aide du logiciel Optimiso et devrait être achevé à 80% d'ici le mois d'avril 2015.*

- **Fresque de l'école de Genthod**

*Les travaux pour la fresque de l'école avancent. Les dessins ont été faits par une artiste gentousienne. Des mosaïques vont également être élaborées par les enfants, qui seront secondés par les enseignants et par des membres de l'association du Bel Age. Ils sont actuellement à la recherche de grands-parents qui souhaiteraient encadrer les enfants lors de ces activités.*

- **Spectacles**

*Au niveau des spectacles, il a été décidé que, lorsque ceux-ci sont payants, deux billets sont offerts aux conseillers municipaux. Il serait cependant bien que les réservations soient faites suffisamment tôt par ces derniers, afin de s'assurer d'avoir suffisamment de billets à disposition.*

*Ce soir, le spectacle Cold Specks se déroule à Genthod dans le cadre du festival antigel. 188 réservations ont été faites, ce qui montre que la salle a une bonne visibilité.*

➤ **M. BAUMGARTNER**

- **Parking des Chânets**

*Les soumissions ont été envoyées à cinq entreprises de construction pour les travaux d'aménagement d'un parking pour caravanes et mobile homes, le 25 janvier dernier :*

- *Analyse et rentrée des soumissions prévues le 27 février ;*
- *Passage en commission génie civil et mobilité le 3 mars à 20h30 ;*
- *Délibération lors du Conseil municipal du 10 mars ;*
- *Début des travaux début mai, sauf imprévus ;*
- *Durée des travaux, environ 2 mois, y compris la clôture de 2 mètres de haut et la plantation compensatoire pour ces 2 poiriers qui ont été enlevés ;*
- *Parallèlement, lancement des locations ;*
- *Le parking des Chânets sera opérationnel en principe courant août.*

- **Bennes enterrées, chemin de la Pralay**

*Les soumissions sont rentrées hier, le 2 février. L'ouverture des soumissions se fera en présence de notre ingénieur et seront analysées et discutées lors d'une prochaine séance de la commission environnement.*

#### **4. PROPOSITIONS DE LA MAIRIE**

##### **Rénovation de la salle de gymnastique**

M. STALDER revient sur les dégâts de la salle de gymnastique provoqués par les footballeurs qui, en shootant le ballon, cassent les parois particulièrement fines et flexibles. L'idée est alors de les renforcer avec des lamelles, dont il montre un échantillon au Conseil municipal. Il informe que deux devis sont proposés, l'un d'un montant de Frs. 92'000,- et l'autre de Frs. 115'000,-. Il souhaiterait alors que ceux-ci soient envoyés en commission sports et loisirs afin de déterminer lequel est le plus adapté aux besoins.

Mme MUTILLOD pense que la commission des bâtiments est plus à même d'analyser ce dossier qui comprend des aspects avant tout techniques.

M. HONEGGER propose de renvoyer ce point à la prochaine commission des bâtiments, étant donné qu'elle est composée des spécialistes sur ce sujet.

M. GUEx rejoint le point de vue que les usagers savent ce dont ils ont besoin et qu'il n'y a donc aucune utilité à renvoyer ce dossier à la commission des bâtiments. Il ajoute qu'un spécialiste est également présent dans la commission sports et loisirs, et souhaite donc que ce point soit traité par cette dernière.

M. KELLER considère que c'est un problème de bâtiments, et non pas de sports.

Mme SEMON souhaite que ce point soit traité par la commission sports et loisirs qu'elle préside. Elle dit être utilisatrice de la salle de gymnastique et connaît bien la problématique, contrairement aux membres de la commission des bâtiments.

Le Président invite à voter le renvoi des devis en commission sports et loisirs.

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
DECIDE  
D'ACCEPTER**

**par 6 voix pour.**

De renvoyer le projet en commission sports et loisirs.

Le Président invite à voter le renvoi des devis en commission des bâtiments.

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
DECIDE  
D'ACCEPTER**

**par 7 voix pour.**

De renvoyer le projet en commission des bâtiments.

**Le projet de rénovation de la salle de gymnastique est renvoyé à la commission des bâtiments.**

## **5. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET QUESTIONS**

### **Heures d'ouverture de la Mairie**

M. GUEX revient sur l'information de la Mairie concernant les heures d'ouverture envoyée à tous les habitants. Il constate qu'il n'y a qu'une soirée lors de laquelle il est possible de s'y rendre pour les personnes travaillant à plein temps. Il considère alors que cela est insuffisant, même si la plupart des démarches sont faites via le Canton ou sur internet. Il est notamment nécessaire de passer à la Mairie pour chercher les billets de spectacles. Il propose alors que cette démarche puisse être faite par internet. Il demande aussi de mentionner sur le site internet de la commune que la réservation peut être faite par internet et que les billets peuvent être pris le soir du spectacle, afin d'informer les habitants de cette possibilité.

### **La Vigne Blanche**

M. REALINI dit avoir une question pour le Conseil administratif de la Vigne Blanche. En date du 17 janvier, dans le cadre des leçons de patinage artistique de la Vigne Blanche, on lui a rapporté un petit incident. Les leçons de patinage ont dû être interrompues avant l'heure de fin, du fait de chutes de neige, soit avant 16h30, moment où les parents viennent chercher leurs enfants. Etant donné qu'il faisait froid, les enfants sont entrés dans le restaurant de la Vigne Blanche. Sans leur demander s'ils souhaitaient à boire et alors que le restaurant était vide, on les a priés de sortir. Cela lui a été raconté par une dizaine de personnes. Il trouve que cet épisode est dommage, voire inquiétant. Il demande alors à la Mairie de vérifier ce qui s'est passé et pourquoi, si nécessaire, les jeunes usagers n'ont pas pu rester dans ce restaurant.

### **Décorations de Pâques**

M. FEYER rappelle que des ateliers de décorations de Noël sont proposés depuis deux ans avec Mme Chloé SAVARY.

Cette année, il y aura également des décorations de Pâques. Cet événement aura lieu le samedi 28 mars. A cet effet, un tout-ménage sera distribué mi-février. Il dispose également d'exemplaires pour les intéressés.

#### **Distribution des tout-ménage**

Mme STALDER revient sur les propos de M. GUEX et informe ne pas avoir reçu ce tout-ménage dans son quartier. Elle n'avait d'ailleurs pas non plus reçu le memento, ni celui du spectacle de Yann Lambiel et d'autres. Elle ne comprend pas ce qui se passe et demande à la Mairie de vérifier avec la Poste de Bellevue ce qu'il en est. Il semblerait que c'est la Poste de Versoix qui distribue le tout-ménage dans son quartier. Elle trouve très ennuyeux de ne pas recevoir cette documentation une fois sur deux et souhaiterait alors que la Mairie se penche sur ce problème.

Mme MOTTIER se rallie à Mme STALDER, soulignant que les cases postales ne sont pas non plus servies régulièrement des tous-ménages.

#### **Affiche de l'abri sécurisé des vélos**

Mme STALDER souhaite remercier l'Exécutif d'avoir pris les dispositions nécessaires pour remettre l'affiche qui manquait sur l'abri sécurisé des vélos à la gare de Genthod-Bellevue. Cela est très utile.

#### **Participation du public aux séances du Conseil Municipal**

M. HONEGGER intervient au nom du Bureau.

*« Les rangs du public sont la plupart du temps vides. Le Bureau du Conseil souhaite rencontrer l'Exécutif pour discuter des mesures à prendre ensemble, afin d'augmenter l'intérêt des Gentousiens aux séances de leur Conseil municipal. »*

#### **6. HUIS CLOS**

Le Président lève la séance à 21h55.

La Secrétaire  
Fabienne PITTELOUD

Le Président  
Wolfgang HONEGGER